

FRAGMENTS DE VIES

Les actes notariés ou les archives privées, constituées et conservées par les familles, fournissent souvent les premières – et irremplaçables – informations à qui entreprend sa généalogie.

Testaments soigneusement conservés, lettres nouées ensemble par un ruban fané, photographies écornées ou encore journaux intimes longtemps cachés... autant de fragments de vie qui mènent à la rencontre de ses aïeux et les replacent dans l'environnement où ils ont vécu.



Comité de mariage à la cour catholique entre le roi Louis XIV et Marie-Thérèse, épouse de l'empereur d'Autriche, le 10 août 1736. Archives de la Cour des Comptes de Paris.

